

248991-2026 - Licitación

Francia – Blindaje – Fourniture de tôles en acier soudable laminées à chaud pour blindage.

OJ S 71/2026 13/04/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Suministros

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Correo electrónico: dga-domn-s2a-achats-bourges.contact.fct@intradef.gouv.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Organismo de Derecho público

Actividad del poder adjudicador: Defensa

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Fourniture de tôles en acier soudable laminées à chaud pour blindage.

Descripción: Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 11 Mai 2026 à 15h30 (heure de Paris). Celles inscrites aux rubriques 5.1.12 sont au format UTC (ne pas tenir compte des + 02:00). Il s'agit d'un Marché de défense ou de sécurité. Le marché est alloti en 7 lots. Le montant inscrit au 2.1.3 correspond au montant global maximum pour l'accord cadre sans engagement de la part de l'État, en HT. Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire, à bons de commande. Le montant indiqué par lot au 5.1.5 est un montant maximum exprimé en euros HT, sans engagement de la part de l'État.

Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour chacun des lots, plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et le terme des négociations si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats.

De plus, les dispositions des articles R214223 et R234214 du CCP s'appliquent. Signature des documents : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, il sera fourni tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient.

Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission

des plis précité en rubrique 2.1.4). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (électronique). La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 2.1.6, 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique.

Si un candidat ou un groupement participe à l'ensemble des lots, il ne fournira qu'un seul dossier de candidature apportant les éléments techniques attendus pour chacun des lots. Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi.

Conformément à l'article R 23427 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

Le présent avis fait suite à un premier avis de marché de référence 74568-2026 , publié le 13 /03/2026, déclaré sans suite.

Identificador del procedimiento: b3c5ae55-8736-4655-b705-d53d02d3b556

Identificador interno: 2026BS0118

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

El procedimiento está acelerado: no

Principales características del procedimiento: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

2.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Direction générale de l'Armement - Techniques Terrestres Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: BOURGES Cedex

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

2.1.3. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 4 675 000,00 EUR

2.1.4. Información general

Información complementaria: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation et en exécution. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation", et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution . Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par

des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessible sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre.

Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur : <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1.

Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale de la copie de sauvegarde) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur de la copie de sauvegarde) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération.

La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr ou <https://armement.defense.gouv.fr>). Si documents en matière de protection du secret à envoyer: Les documents attendus en matière de protection du secret doivent parvenir sur clé USB à l'adresse figurant en rubrique 8.1.

Base jurídica:

Directiva 2009/81/CE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Anuncio

Incumplimiento de obligaciones basadas en motivos de exclusión puramente nacionales: En plus du motif d'exclusion "Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables : Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Défaut de fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes /Insolvabilité/Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale

/Manquement à l'obligation relative au paiement des impôts/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social /Motifs d'exclusion purement nationaux/Motifs liés à des condamnations pénales/Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle.

Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>, sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement. Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>, sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

En cas d'allotissement, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent.

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Lot 1 : Blindage classique CLA 400HBW (épaisseur $3 \leq \text{ép} < 50\text{mm}$)

Descripción: Blindage classique CLA 400 HBW épaisseur de $3 \leq \text{à} < 50 \text{ mm}$

Identificador interno: Lot 1 : Blindage classique CLA 400HBW (épaisseur $3 \leq \text{ép} < 50\text{mm}$)

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: Bourges

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 60 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 2 000 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Inscripción en un registro mercantil

Descripción del criterio de selección: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français.

En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, en lien avec l'objet du présent projet de marché. Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la compétence suivante : C1 - capacité à fabriquer ou faire fabriquer les fournitures demandées. À ce titre, le candidat peut fournir : une présentation de la société en lien avec l'objet du marché; une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose de la capacité précitée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et

/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant /sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats/darmement/documentationreferentielspourlesachats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra fournir au titre de sa capacité économique et financière: une déclaration concernant le CA annuel global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat

(ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière.

De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/ sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés.

En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Descripción del método que debe utilizarse si la ponderación no puede expresarse mediante criterios: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: www.marches-public.gouv.fr

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: PLACE - Plateforme des Achats de l'Etat

Dirección web: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Se requiere una habilitación de seguridad

Descripción: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM :

Les prestations dues au titre du présent projet d'accord cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise.

Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Condiciones de presentación:

Indicación obligatoria de subcontratación: La parte del contrato que el licitador tiene intención de subcontratar

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: www.marches-publics.gouv.fr

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 11/05/2026 15:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Néant

Facturación electrónica: Obligatoria

Estructura financiera: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. ----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. ----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. ----- Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontratación:

El contratista debe indicar cualquier cambio de subcontratistas durante la ejecución del contrato.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Información sobre los plazos de revisión: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Fax : +33 238538516

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que recibe solicitudes de participación: Direction Générale de l'Armement /

DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que tramita ofertas: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Lot 2 : blindage classique CLA 400 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 150 mm

Descripción: Blindage classique CLA 400 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 150 mm

Identificador interno: Lot 2 : blindage classique CLA 400 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 150 mm

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: Bourges

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 60 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 1 800 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Inscripción en un registro mercantil

Descripción del criterio de selección: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français.

En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, en lien avec l'objet du présent projet de marché. Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la compétence suivante : C1 - capacité à fabriquer ou faire fabriquer les fournitures demandées. À ce titre, le candidat peut fournir : une présentation de la société en lien avec l'objet du marché; une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose de la capacité précitée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant /sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doit(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats/darmement/documentationreferentielspourlesachats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra fournir au titre de sa capacité économique et financière: une déclaration concernant le CA annuel global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière.

De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/ sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationreferentielspourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés.

En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des

candidats.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Descripción del método que debe utilizarse si la ponderación no puede expresarse mediante criterios: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: www.marches-public.gouv.fr

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: PLACE - Plateforme des Achats de l'Etat

Dirección web: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Se requiere una habilitación de seguridad

Descripción: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM :

Les prestations dues au titre du présent projet d'accord cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise.

Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Condiciones de presentación:

Indicación obligatoria de subcontratación: La parte del contrato que el licitador tiene intención de subcontratar

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: www.marches-publics.gouv.fr

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 11/05/2026 15:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No
Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Néant

Facturación electrónica: Obligatoria

Estructura financiera: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. ----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. ----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. ----- Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontratación:

El contratista debe indicar cualquier cambio de subcontratistas durante la ejecución del contrato.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Información sobre los plazos de revisión: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Fax : +33 238538516

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification

de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que recibe solicitudes de participación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que tramita ofertas: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

5.1. Lote: LOT-0003

Título: Lot 3 : blindage classique CLA 400 HBW épaisseur de 150 < à ≤ 300 mm

Descripción: Blindage classique CLA 400 HBW épaisseur de 150 < à ≤ 300 mm

Identificador interno: Lot 3 : blindage classique CLA 400 HBW épaisseur de 150 < à ≤ 300 mm

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: Bourges

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 60 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 150 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Inscripción en un registro mercantil

Descripción del criterio de selección: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel

est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français.

En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, en lien avec l'objet du présent projet de marché. Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la compétence suivante : C1 - capacité à fabriquer ou faire fabriquer les fournitures demandées. À ce titre, le candidat peut fournir : une présentation de la société en lien avec l'objet du marché; une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose de la capacité précitée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et

fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant /sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats/darmement/documentationetreferentielspourlesachats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra fournir au titre de sa capacité économique et financière: une déclaration concernant le CA annuel global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière.

De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve

peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/ sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationreferentielpourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés.

En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Descripción del método que debe utilizarse si la ponderación no puede expresarse mediante criterios: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: français

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: www.marches-public.gouv.fr

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: PLACE - Plateforme des Achats de l'Etat

Dirección web: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Se requiere una habilitación de seguridad

Descripción: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM :

Les prestations dues au titre du présent projet d'accord cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de

prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise.

Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Condiciones de presentación:

Indicación obligatoria de subcontratación: La parte del contrato que el licitador tiene intención de subcontratar

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: www.marches-publics.gouv.fr

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 11/05/2026 15:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Néant

Facturación electrónica: Obligatoria

Estructura financiera: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. ----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. ----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. ----- Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontratación:

El contratista debe indicar cualquier cambio de subcontratistas durante la ejecución del contrato.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Información sobre los plazos de revisión: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Fax : +33 238538516

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que recibe solicitudes de participación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que tramita ofertas: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

5.1. Lote: LOT-0004

Título: Lot 4 : blindage THD2 500 HBW épaisseur de 3 ≤ à < 50 mm

Descripción: Blindage THD2 500 HBW épaisseur de 3 ≤ à < 50 mm

Identificador interno: Lot 4 : blindage THD2 500 HBW épaisseur de 3 ≤ à < 50 mm

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: Bourges

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 60 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 200 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Inscripción en un registro mercantil

Descripción del criterio de selección: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français.

En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, en lien avec l'objet du présent projet de marché. Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la

compétence suivante : C1 - capacité à fabriquer ou faire fabriquer les fournitures demandées. À ce titre, le candidat peut fournir : une présentation de la société en lien avec l'objet du marché; une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose de la capacité précitée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant /sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats/darmement/documentationreferentielspourlesachats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra fournir au titre de sa capacité économique et financière: une déclaration concernant le CA annuel global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière.

De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/ sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielpourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés.

En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Descripción del método que debe utilizarse si la ponderación no puede expresarse mediante criterios: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: www.marches-public.gouv.fr

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: PLACE - Plateforme des Achats de l'Etat

Dirección web: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condiciones de la contratación pública**Condiciones del procedimiento:**

Se requiere una habilitación de seguridad

Descripción: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM :

Les prestations dues au titre du présent projet d'accord cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise.

Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Condiciones de presentación:

Indicación obligatoria de subcontratación: La parte del contrato que el licitador tiene intención de subcontratar

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: www.marches-publics.gouv.fr

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 11/05/2026 15:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Néant

Facturación electrónica: Obligatoria

Estructura financiera: Le financement est assuré exclusivement par des ressources

budgétaires propres au ministère des Armées. ----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de

la commande publique. ----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. ----- Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontratación:

El contratista debe indicar cualquier cambio de subcontratistas durante la ejecución del contrato.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Información sobre los plazos de revisión: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Fax : +33 238538516

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que recibe solicitudes de participación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que tramita ofertas: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

5.1. Lote: LOT-0005

Título: Lot 5 : blindage THD2 500 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 80 mm

Descripción: Blindage THD2 500 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 80 mm

Identificador interno: Lot 5 : blindage THD2 500 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 80 mm

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: Bourges

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 60 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 150 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Inscripción en un registro mercantil

Descripción del criterio de selección: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de

la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français.

En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, en lien avec l'objet du présent projet de marché. Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la compétence suivante : C1 - capacité à fabriquer ou faire fabriquer les fournitures demandées. À ce titre, le candidat peut fournir : une présentation de la société en lien avec l'objet du marché; une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose de la capacité précitée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant /sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doit(vent) être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats/darmement/documentationetreferentielpourlesachats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(s) sous-traitant(s).

En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra fournir au titre de sa capacité économique et financière: une déclaration concernant le CA annuel global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière.

De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/ sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique

signée d'une personne habilitée à engager la société sous traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés.

En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Descripción del método que debe utilizarse si la ponderación no puede expresarse mediante criterios: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: www.marches-public.gouv.fr

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: PLACE - Plateforme des Achats de l'Etat

Dirección web: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Se requiere una habilitación de seguridad

Descripción: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM :

Les prestations dues au titre du présent projet d'accord cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise.

Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable

du site.

Condiciones de presentación:

Indicación obligatoria de subcontratación: La parte del contrato que el licitador tiene intención de subcontratar

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: www.marches-publics.gouv.fr

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 11/05/2026 15:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Néant

Facturación electrónica: Obligatoria

Estructura financiera: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. ----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. ----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. ----- Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontratación:

El contratista debe indicar cualquier cambio de subcontratistas durante la ejecución del contrato.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Información sobre los plazos de revisión: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Fax : +33 238538516

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans. L'

organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que recibe solicitudes de participación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que tramita ofertas: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

5.1. Lote: LOT-0006

Título: Lot 6 : blindage THD4 600 HBW épaisseur de 3 ≤ à < 50 mm

Descripción: Blindage THD4 600 HBW épaisseur de 3 ≤ à < 50 mm

Identificador interno: Lot 6 : blindage THD4 600 HBW épaisseur de 3 ≤ à < 50 mm

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: Bourges

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 60 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 175 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Inscripción en un registro mercantil

Descripción del criterio de selección: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français.

En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, en lien avec l'objet du présent projet de marché. Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la compétence suivante : C1 - capacité à fabriquer ou faire fabriquer les fournitures demandées. À ce titre, le candidat peut fournir : une présentation de la société en lien avec l'objet du marché; une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose de la capacité précitée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités

détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant /sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats/darmement/documentationetreferentielspourlesachats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra fournir au titre de sa capacité économique et financière: une déclaration concernant le CA annuel global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s)

dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière.

De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/ sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés.

En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Descripción del método que debe utilizarse si la ponderación no puede expresarse mediante criterios: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: www.marches-public.gouv.fr

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: PLACE - Plateforme des Achats de l'Etat

Dirección web: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Se requiere una habilitación de seguridad

Descripción: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM :

Les prestations dues au titre du présent projet d'accord cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise.

Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Condiciones de presentación:

Indicación obligatoria de subcontratación: La parte del contrato que el licitador tiene intención de subcontratar

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: www.marches-publics.gouv.fr

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 11/05/2026 15:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Néant

Facturación electrónica: Obligatoria

Estructura financiera: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. ----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. ----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. ----- Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontratación:

El contratista debe indicar cualquier cambio de subcontratistas durante la ejecución del contrato.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Información sobre los plazos de revisión: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Fax : +33 238538516

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que recibe solicitudes de participación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que tramita ofertas: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

5.1. Lote: LOT-0007

Título: Lot 7 : blindage THD4 600 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 80 mm

Descripción: Blindage THD4 600 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 80 mm

Identificador interno: Lot 7 : blindage THD4 600 HBW épaisseur de 50 ≤ à ≤ 80 mm

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 44430000 Blindaje

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DGA TT Bourges Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: Bourges
Código postal: 18021
Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)
País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 60 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 0

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 200 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se sabe aún

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Inscripción en un registro mercantil

Descripción del criterio de selección: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni.

Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français.

En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché.

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, en lien avec l'objet du présent projet de marché. Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose de la compétence suivante : C1 - capacité à fabriquer ou faire fabriquer les fournitures demandées. À ce titre, le candidat peut fournir : une présentation de la société en lien avec l'objet du marché; une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire en lien avec l'objet du marché ; et tout autre document et information pertinente pour démontrer que le titulaire dispose de la capacité précitée.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant /sous-traitant.

Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats/darmement/documentationetreferentielspourlesachats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions

précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra fournir au titre de sa capacité économique et financière: une déclaration concernant le CA annuel global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière.

De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/ sous-traitant. Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

Le(s) sous traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux leur nom ; la nature des prestations qui seront sous-traitées ; une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielpourlesachats/soustraitance>, complété des éléments précités demandés.

En cas d'utilisation du DC4, il doit être signé par le candidat et son(ses) sous-traitant(s). En cas de non utilisation du DC4, le(s) document(s) fourni(s) doi(ven)t être signés par le(les) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Descripción del método que debe utilizarse si la ponderación no puede expresarse mediante criterios: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: www.marches-public.gouv.fr

Canal de comunicación ad hoc:

Nombre: PLACE - Plateforme des Achats de l'Etat

Dirección web: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Se requiere una habilitación de seguridad

Descripción: Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du MINARM :

Les prestations dues au titre du présent projet d'accord cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection de l'information et des données (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise.

Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Condiciones de presentación:

Indicación obligatoria de subcontratación: La parte del contrato que el licitador tiene intención de subcontratar

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: www.marches-publics.gouv.fr

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 11/05/2026 15:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No
Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Néant

Facturación electrónica: Obligatoria

Estructura financiera: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. ----- Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. ----- Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. ----- Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. ----- Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontratación:

El contratista debe indicar cualquier cambio de subcontratistas durante la ejecución del contrato.

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Información sobre los plazos de revisión: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif d'Orléans Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet (URL) : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Fax : +33 238538516

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai

de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación:

Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que recibe solicitudes de participación: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Organización que tramita ofertas: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des Achats d'Armement

Departamento: DA BOURGES

Dirección postal: Direction générale de l'Armement - Techniques Terrestres Rocade Est - Echangeur de Guerry

Localidad: BOURGES CEDEX

Código postal: 18021

Subdivisión del país (NUTS): Cher (FRB01)

País: Francia

Punto de contacto: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Correo electrónico: dga-domn-s2a-achats-bourges.contact.fct@intradef.gouv.fr

Teléfono: 0000000000

Dirección de internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Terminal de intercambio de información (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Perfil de comprador: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

Organización que tramita ofertas

8.1. ORG-0000

Denominación oficial: Publications Office of the European Union

Número de registro: PUBL

Localidad: Luxembourg

Código postal: 2417

Subdivisión del país (NUTS): Luxembourg (LU000)

País: Luxemburgo

Correo electrónico: ted@publications.europa.eu

Teléfono: +352 29291

Dirección de internet: <https://op.europa.eu>

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: ca143868-6061-440c-b166-19cccd570dcc - 02

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 18

Fecha de envío del anuncio: 09/04/2026 14:39:45 (UTC+00:00) Hora de Europa Occidental, GMT

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 248991-2026

Número de la edición del DO S: 71/2026

Fecha de publicación: 13/04/2026